



Vous réalisez des chantiers de courtes durées sur des matériaux contenant de l'amiante ?

Le **projet Carto Amiante** vous concerne, profitez de mesures d'empoussièrement gratuites !

Carto Amiante, c'est quoi ?

Une campagne **gratuite** de mesurage de l'empoussièrement amiante des processus de travail de courtes durées couramment utilisés dans le BTP assortie de conseils de prévention.

Carto Amiante, pourquoi ?

Améliorer la prévention du risque amiante en fournissant aux entreprises une base de données reconnue et facilement **accessible** pour fonder leur évaluation a priori du risque amiante.

Comment participer au projet Carto Amiante ?

- 1. Contactez votre organisation professionnelle** pour savoir si votre chantier rentre dans le périmètre de la campagne et récupérez la fiche de candidature ou connectez-vous directement sur www.projet-carto.fr
- 2. Renvoyez à votre organisation professionnelle la fiche complétée** avec la date du chantier et les documents à fournir. Vous pouvez également déposer directement le dossier en ligne sur le site dédié : www.projet-carto.fr
- 3. Le coordonnateur du projet vous contactera.** Il vous mettra en relation avec le laboratoire et le superviseur en charge d'effectuer et de contrôler les mesures.

À l'issue de votre participation, vous recevrez les résultats des mesures d'empoussièrement concernant votre chantier. Les résultats sont totalement anonymes. Tous les frais de prélèvement et d'analyse en laboratoire sont pris en charge.

- ✓ **Vous bénéficiez gratuitement d'une mesure du niveau d'empoussièrement amiante de vos chantiers**
- ✓ **Vous participez à l'élaboration d'une base de données reconnue par les pouvoirs publics qui facilitera la vie des entreprises**
- ✓ **Vous faites avancer la prévention**